

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc.. have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc.. ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |

Pagination continue.

- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

Bibliothèque des Familles.

LE

# FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.*

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 18 Avril 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

## Liste des Collaborateurs.

**Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.  
**Alleau**, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)  
**Amiot**, (Guil.) Avocat—Québec.  
**B.....** (Abbé G.)—Ottawa.  
**Baillargé**, (G. F.) Sous-Ingénieur en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.  
**Beauchamp**, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.  
**Bélanger**, (J. A.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Alph.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Sam.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Dr. F.), M. D., Montebello.  
**Bourget**, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)  
**Caouette**, (J. B.) employé civil—Québec.  
**Chandonnet**, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.  
**Chapman**, (W.) — St. François de la Beauce.  
**Chauveau**, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.  
**Chauveau**, (Alex.) M. P. P.,—Québec.  
**Chemin**, (Abbé Léon) curé de Grenville.  
**Couture**, (Guillaume) - rue Cabanais, Paris.  
**Chouinard**, (J. B. R.) Av , Québec.  
**Crevier**, (Dr. J.A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

**De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.  
**De Montigny**, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.  
**Dérôme**, (F. M.)—Rimouski.  
**Desaulniers**, (Frs. L.)—Yamachiche.  
**Desaulniers**, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.  
**Desjardins**, (G. Alphonse.)—Lévis.  
**Desjardins**, (Dlle. Clara.)  
**De Vervins**, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).  
**Dick**, (Dr. V. E.,)—Château-Richer.  
**Dion**, (J. O.)—Bassin de Chambly.  
**Donnelly**, (James) Beauharnais.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Evanturel**, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.  
**Faucher de St. Maurice**,—Québec.  
**Filliatre**, (R. P.) O. M. I.,—Ottawa.  
**Fréchette**, (Louis-Honoré)—Québec.  
**Gagnon**, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**Genand**, (J. A.)—Ottawa.  
**Graziella**, (Mlle ...)  
**Guay**, (Abbé Chs.,) N.-D. du Sacré-Cœur.  
**Guillaume**, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.  
**Guilmet**, (Abbé Ed ) — Trois-Pistoles.

**Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.  
**Huot**, (Edouard)—Québec.  
**Langevin**, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.  
**L.....** (Eugène)—St. Raphaël.  
**Legendre**, (Napoléon)—Québec.  
**Le May**, (Pamphile)—Québec.  
**Lemoine**, (J. M.)—Québec.  
**Lerida**, (Mlle ...)  
**Lorrain**, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Ibergville.  
**Malouin**, (J. A.)—Québec.  
**Marmette**, (Joseph)—Québec.  
**McCabe**, (L.)—Ottawa.  
**Meilleur**, (Dr. J. B.), —Québec.  
**Pallier**, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.  
**Paquin**, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.  
**Paquin**, (Elzéar)—Montréal.  
**Poirier**, (Pascal)—Ottawa.  
**Poisson**, (M. J. A.)—Arthabaskaville.  
**Renault**, (Eugène)—Montmagny.  
**Smith**, (Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benj.)—Ottawa.  
**Tanguay**, (Abbé Cyp.)—Ottawa.  
**Tassé**, (Joseph)—Ottawa.  
**Tassé**, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)  
**Tetu**, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.  
**Thibault**, (Chas.) Avocat—Montréal.  
**Turcotte**, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

## Sommaire des Matières.

Littérature.	PAGES.	Calendrier Historique.	PAGES.
Souvenirs d'un Colporteur ( <i>Suite</i> ), par E. L.*.....	181	Avril ( <i>suite</i> ) .....	189
<b>Collaboration.</b>		<b>Redaction.</b>	
Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa ( <i>Suite</i> ).....	184	La Semaine Sainte.....	190
		Succès d'un Canadien à Paris.....	191
		<b>Memorial Nécrologique.</b>	
		Mde Eugène Panet.....	192



## ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-  
DI, et l'abonnement com-  
mence avec l'année, payable  
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00  
ETATS-UNIS...\$2.20  
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se  
conformeront point à  
cette règle, l'abonne-  
ment est de \$3.00, pay-  
able à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

LE

## FOYER DOMESTIQUE,

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la  
rédaction ainsi que la cor-  
respondance se rattachant  
aux abonnements, envoi  
d'argent, annonces,  
impressions, &c., &c.  
doit être adressé à  
Mr. l'ADMINISTRATEUR  
du Foyer Domestique,  
à Ottawa franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

## Littérature.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESQUISSE DE MŒURS.

## SOUVENIRS d'un COLPORTEUR

(RÉCIT FAMILIER.)

TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

VII.

Délicieux moments.



E trouvai Rébecca chan-  
gée; plus pâle que de cou-  
tume. Ce n'était plus tout-  
à-fait cette suave fraîcheur  
d'autrefois. Elle avait dû  
souffrir physiquement ou  
moralement. Je lui en fis  
la remarque.

—Non, Marcel, je n'ai  
pas été malade; mais je ne  
vous cacherai pas que j'ai  
eu mes petites inquiétudes,

mes petits troubles. Heureusement  
tout cela est passé.

—Alors vous allez me conter ces pe-  
tits troubles.....

—A quoi bon revenir sur le passé?  
rouvrir des plaies qui sont fermées?

—Rébecca, vous devez vous imaginer  
que tout ce qui vous concerne m'inté-  
resse plus que je ne saurais vous l'ex-  
primer: votre passé, votre présent, et

votre avenir. Parlez, je vous en con-  
jure. Tout ce qui touche, de près ou  
de loin, une personne qu'on aime, com-  
me je vous aime, Rébecca, a un immense  
intérêt. N'est-ce pas là votre opinion?  
J'oserais assurer que oui, si votre affec-  
tion est aussi pure, aussi parfaite que  
la mienne. Donc, parlez; n'ayez pas  
de secrets pour moi; ils ne sortiront  
pas de mon cœur où vous allez les  
épancher.

—C'est, qu'en vérité, dit Rébecca,  
avec une petite moue charmante, au-  
jourd'hui que j'y réfléchis, je trouve  
que j'ai été bien complaisante de m'oc-  
cuper de mes petites misères. J'aurais  
dû en rire.

—Il est encore temps, Rébecca; nous  
allons en rire ensemble.

—Je ne vous apprendrai rien, n'est-  
ce pas, Marcel, en vous disant que j'ai  
été courtisée par le cousin de Mlle.  
Laurence?

—Qu'il a même, à mon insu, et mal-  
gré le peu d'encouragement que je lui  
ai donné.....

—Le peu; c'est-à-dire que vous lui en  
avez donné un peu?

—Jaloux! Seriez-vous jaloux, par  
hasard? Fi donc! Je me suis mal  
exprimée; le fait est que je ne lui en  
ai pas donné du tout. A moins de con-  
tredire ce que vous m'avez écrit: "Un  
ange comme vous ne saurait oublier,"  
vous devez me croire.

—Et je vous crois réellement.

—A la bonne heure! mais vous au-  
riez pu être moins flatteur dans votre  
lettre.

—Donc, à votre insu et malgré tout,  
disiez-vous... Continuez, Rébecca.

—Il en a parlé à mon père.

Ça, je l'ignorais. Et savez-vous ce  
qu'a répondu votre père?

—Très-bien, puisqu'il me l'a répété à moi-même.

—Ah ! mais cela devient piquant d'intérêt. Ensuite, Rébecca.

—Un soir, j'étais occupée à faire de la tapisserie, lorsque mon père entra dans ma chambre. Il me paraissait d'une humeur superbe, comme il l'est toujours, d'ailleurs, depuis quelque temps. Je vous dirai pourquoi dans l'instant. — Ah ! c'est comme ça, dit-il, en me pinçant légèrement l'oreille, qu'on a des cachettes avec son père ?

J'ignorais entièrement l'entrevue qu'il avait eue avec le cousin de Mlle. Laurence. Je restai stupéfaite. — Que voulez-vous dire ? Papa. — Allons, allons, je sais que les fillettes ont leurs petits secrets pour tout le monde. — Mais je vous jure, Papa.... — Ne jure pas, ma chère ; je te croirai sans cela, car je sais que tu ne m'as jamais menti. N'est-il pas vrai qu'un cousin de ton amie, Mlle. Laurence, s'est épris de tes beaux yeux ? Ce qui est vrai, mon père, c'est qu'il a voulu me le faire croire ; mais ce qui est non moins vrai, c'est que je lui ai donné de suite clairement à entendre qu'il perdait son temps et ses peines. Mais d'où savez-vous ?... — Eh ! bateau, malgré tout, il ne me paraît pas avoir complètement perdu espérance.. Il est venu ici ce matin. — Comment, est-ce qu'il aurait eu l'audace de vous dire que je lui ai donné quelque sujet d'espérer ? — Non, non ; il faut être de bon compte ; mais il a, très délicatement, je l'avoue, demandé si, le cas échéant, je lui refuserais mes sympathies. — Et que lui avez-vous répondu, mon père, si cette question n'est pas trop indiscreète ? — Mon garçon, lui ai-je dit, laissons faire les événements. J'ignore absolument les sentiments de ma fille. Comme je sais qu'elle ne fera jamais un choix indigne d'elle, je la laisse parfaitement libre à cet égard. — Merci, mon père, lui ai-je dit, en l'embrassant avec effusion. — Tu es contente ? — Très contente. — Et tu ne l'aimes pas ? — Du tout. — Cependant, c'est un assez joli garçon. — Je ne le nie pas. — Un bon parti, matériellement parlant. — Ce n'est pas la richesse qui apporte le bonheur. Voyez Mlle. Laurence, mon père ; je vous ai conté sa triste histoire. — Tu as raison ; tu es une bonne fille ; embrasse-moi encore et n'en parlons plus...

—Et maintenant, êtes-vous content, vous aussi, Marcel ?

—Chère enfant ! e. moi qui ai entretenu de mauvais soupçons !....

—Vous, Marcel, vous des soupçons contre celle que vous appelez un ange qui ne saurait oublier.... ? Ah ! !....

—Pardonnez-moi, Rébecca ; je vous le demande à genoux.

—Cela ne vous arrivera plus, au moins ; dites-moi que cela ne vous arrivera plus.

—Jamais, Rébecca. Vous venez de faire allusion aux chagrins de Mlle. Laurence ; est-ce que je ne la saurai pas, moi aussi, cette histoire ?

—Elle est courte, mais triste. La voici en quelques mots. Je la tiens d'elle-même, car nous sommes intimes amies.

—Bazile me l'a dit, je le sais.

—Mlle. Laurence aimait déjà passionnément un jeune homme lorsque son époux Gatien la demanda en mariage. Le jeune homme était digne sous tous les rapports de l'affection de Mlle. Laurence ; mais..... il était pauvre et Gatien était, sinon bien riche, du moins fort à l'aise. Le père de cette pauvre enfant était dans de très mauvaises affaires, presque dans le dénûment. Forcé d'avoir recours aux emprunts, il s'était adressé à un misérable usurier, appelé Jean Bouin, qui l'avait plongé plus avant dans le gouffre. En face de cette grande infortune, Mlle. Laurence, dans un sublime amour filial, n'hésita pas ; elle se sacrifia spontanément, sans conseils, ni sollicitations de personne et épousa Gatien. Cette grande action lui vaudra au ciel la couronne immortelle du martyr, car elle a bien souffert et souffrira encore beaucoup jusqu'à la mort qui ne tardera pas cependant. Y a-t-il longtemps que vous l'avez vue ?

—Un peu.

—Pauvre enfant ! vous la reconnaissez à peine. Ah ! Marcel, n'y eut-il que ce triste exemple pour me préserver d'un mariage d'intérêt, admettez qu'il est plus que suffisant. Dieu me sauve d'un pareil malheur.

—Croyez-vous, Rébecca, que Mlle. Laurence pense encore à ses premières affections ?

—Si elle avait pu les oublier, elle ne serait pas si malheureuse.

—C'est vrai.

—Et combien de pères et de mères coupables qui mettent de côté, pour le lucre, les plus beaux, les plus nobles

sentiments de leurs enfants et les livrent misérablement au plus haut enchérisseur comme une marchandise. Quelle immense et formidable responsabilité ils assument, ces parents dénaturés. Quel terrible compte ils auront à rendre à Dieu. Grâce au ciel ! je n'ai pas à craindre semblable tyrannie de la part de mon père. Mais brisons là dessus.

— Oui cela vaudra mieux. Mais, dites donc, avez-vous communiqué ma lettre à votre père ?

— Non, mais je lui ai appris que vous vous proposiez de venir nous voir.

— Et qu'a-t-il dit ?

— Qu'il vous verrait avec plaisir. C'est de lui que vient la recommandation que je vous ai faite dans ma lettre.

— Ah bon, puisque nous y sommes ; vous avez donc de mauvaises langues par ici ?

— De la pire espèce.

— Elles sont les mêmes partout. Est-ce que vous en avez été victime, Rébecca ?

— Un peu ; mais n'en parlons plus.

— Au contraire parlons en. Et à propos de quoi ?...

— A propos de quelques rares relations que j'ai eues avec le cousin de Mlle Laurence, relations bien inoffensives pourtant, qui se sont bornées à une couple de visites qu'il m'a faites et a autant de petites promenades que nous avons faites en compagnie de la femme de Bazile. Vous voyez que tout cela était bien irrépréhensible.

— Et le cousin de son côté n'a donné aucune prise...

— Il s'est comporté d'une manière irréprochable, comme un parfait gentilhomme. C'est un beau témoignage qu'il mérite à tous égards et que j'aime à lui rendre. Aujourd'hui que je lui ai dit mon dernier mot, il a cessé par gentillesse toute relation, pour ne pas me compromettre, a-t-il dit. Mais vous savez qu'il est impossible d'empêcher la calomnie de verser son venin.

— Votre père a donc eu connaissance de ces cancans ?

— Oui ; il s'est d'abord mis dans une colère furieuse ; mais il a fini par en rire et c'est ce qu'il avait de mieux à faire. Seulement, il n'est pas inutile de se mettre en garde, ne fût-ce que pour donner satisfaction aux honnêtes gens.

— Vous avez toujours raison, Rébecca.

ca. Maintenant, pour en revenir à votre père, est-il bien vrai qu'il va se marier ?

— C'est plus que probable, et voilà pourquoi il est plus de joyeuse humeur que de coutume. Vous connaissez la future.

— Imparfaitement.

— Charmante personne ; femme d'un grand mérite, qui fera, je l'espère, le bonheur de mon père.

— Enfin, une dernière question, Rébecca, celle-là extrêmement délicate. Croyez-vous que Mr. Boily se doute de la nature de nos relations ?

Rébecca rougit.

— Peut-être, dit-elle, et c'est probablement ce doute qui lui a inspiré la recommandation que je vous ai faite, pour lui et moi, de loger chez Bazile.

— Il ne vous a jamais rien dit des sentiments que nous entretenions l'un pour l'autre ?

— Jamais.

— Et vous ?

— Moi, non plus.

— Pourquoi ?

— Ce n'est pas encore le temps, dit Rébecca en souriant.

— Non ; mais ce temps est proche, Rébecca ; au moins je l'espère.

Et je lui racontai le sauvetage de Duvert et ce qui s'en était suivi.

— Il faudra raconter tout cela à mon père, Marcel.

— Vous croyez que cela l'intéressera.

— J'en suis certaine.

— Alors j'irai veiller ce soir.

— Venez ; mon père sera content, car, soyez en-persuadé, il vous aime toujours comme son enfant.

— Et ne le serai-je pas un jour, Rébecca ?

— C'est le bon Dieu qui règlera cela, Marcel.

— Ne vous en mêlerez-vous pas un peu, vous aussi ?

— Nous reparlerons de cela ; voulez-vous Marcel ?

— Aussi souvent que vous le désirerez, Rébecca.

E. L.

(A continuer.)

## Collaboration.

### CELEBRATION DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DE LA  
Fondation de l'Institut Canadien-Français  
d'Ottawa.

#### La Convention.

(Suite.)

Observations de M. James LeMoine.

M. le Président,

Messieurs,

Avant de passer à l'examen de la question si intéressante des archives, on me permettra de signaler une mesure prise par la Société Littéraire et Historique de Québec, pendant l'année qui vient de s'écouler, dans l'intérêt de la littérature canadienne.

Cette mesure, sans avoir une bien grande importance, a pour les amis des lettres canadiennes son côté agréable, pratique même. La bibliothèque de la Société, est riche maintenant de près de 12,000 volumes, et j'ai réussi à faire adopter à l'unanimité une résolution à l'effet de créer un département spécial pour les livres imprimés au Canada. Pour mettre encore plus en relief nos productions littéraires, la Société a fait choix d'une reliure particulière et uniforme, "vert et or, avec une feuille d'érable," pour toutes les publications canadiennes. De cette façon, la Société Littéraire et Historique de Québec, la plus ancienne du continent, peut montrer, en un seul coup-d'œil, aux nombreux étrangers qui visitent ses salles, les développements successifs de notre littérature. Comme la Société achète tous les livres qui sont publiés au Canada, elle offre ainsi un moyen facile au public de prendre connaissance des œuvres de nos écrivains canadiens. Ceci s'applique aux volumes écrits dans les deux langues.

M. Joseph Tassé proposa ensuite la résolution suivante, secondé par M. L. Pamphile LeMay.

Résolu :

Que cette convention est d'opinion que les moyens suivants seraient très-propres à répandre l'instruction et à faciliter le développement de la littérature canadienne :

1o. La création d'un plus grand nombre

de bibliothèques de paroisse ; la création de bibliothèques publiques sous les auspices des municipalités dans les différentes villes du pays ;

2o. L'établissement d'instituts ou cercles littéraires, ou de clubs de discussion, là où il n'y en a pas, dans les centres assez populeux pour les maintenir ;

3o. L'établissement de cours publics gratuits dans nos grandes villes, à l'instar des cours inaugurés par l'Université-Laval ;

4o. La distribution de prix par l'Etat, par nos établissements d'éducation et par nos sociétés littéraires, dans des concours de poésie, d'histoire et d'éloquence ;

5o. La distribution en prix dans nos écoles d'un plus grand nombre d'exemplaires d'ouvrages canadiens d'un mérite réel, qui auraient reçu, par exemple, l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique ;

6o. L'établissement d'une librairie canadienne par une société en commandite ou autrement, avec des succursales dans différentes villes, qui s'occuperait spécialement de la vente des ouvrages canadiens.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité, puis l'on passa à la question des archives.

Conférence par M. Louis P. Turcotte.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je regrette de n'avoir pas eu assez de temps à ma disposition pour vous présenter un travail complet sur la question des archives. Je tâcherai cependant de traiter le sujet aussi longuement que possible, et dans la discussion qui va suivre bientôt, je me flatte que vos connaissances personnelles pourront combler les lacunes que laissera cette étude.

Je félicite d'abord les membres de l'Institut Canadien Français d'Ottawa d'avoir attiré l'attention de cette convention sur une question aussi importante et aussi vitale. Les vieilles chroniques, sources de notre histoire, les antiquaires les consultent soigneusement et les présentent ensuite aux lecteurs sous une forme attrayante dans leurs écrits. Et quels charmes n'offrent pas ces annales même aux étrangers qui se passionnent pour leur étude ! En effet, ne nous redisent-elles pas une série de luttes continuelles et d'une grandeur incomparable ; luttés avec les enfants du sol, luttés entre la France et l'Angleterre pour la prépondérance dans le Nouveau-Monde, luttés enfin pour la conservation de notre culte, de nos lois et de notre langue ?

C'est donc un devoir impérieux pour nous que de réunir tous les matériaux

épars de notre belle histoire, aujourd'hui surtout que les travaux littéraires se poursuivent avec plus de zèle et d'éclat que jamais, que l'on remue la poussière des siècles pour y découvrir les reliques du passé. Nous savons qu'il y a à l'étranger des richesses précieuses, ignorées des savants. Ne suivrons-nous pas l'exemple des autres peuples qui se sont procuré les matériaux indispensables à leur histoire, les ont disposés avec soin, et en ont publié les pièces les plus importantes? Si notre gouvernement, si nos sociétés savantes ont fait quelques démarches dans ce sens, nous verrons qu'il leur reste beaucoup à faire pour terminer cette tâche patriotique. Sans insister davantage sur l'importance de cette question, nous examinerons quels sont les principaux dépôts de nos annales, et quelles mesures ont été prises pour les conserver et pour les publier.

Autrefois, de l'aveu des hommes compétents, nos ancêtres possédaient à Québec les archives les plus complètes et les plus intéressantes. C'est dans cette antique cité que l'on allait chercher des copies ou des extraits de nombreux documents qui sont aujourd'hui disparus. Ces annales des premiers temps prennent une bien plus grande importance parce qu'elles sont presque les seules de l'Amérique Septentrionale.

Nous savons également qu'après la conquête les Français emportèrent avec eux une partie des actes officiels; que pendant la révolution les archives françaises ont été dispersées, et malgré le soin que l'on a pris plus tard pour les réunir et les classer, on a constaté que beaucoup de pièces concernant le Canada avaient été perdues; d'autres se retrouvent à l'étranger, au *British Museum*, par exemple, et jusqu'à Saint-Petersbourg.

Des archives restées au Canada beaucoup de pièces ont été également détruites, d'abord pendant le siège, et ensuite par la négligence du gouvernement anglais. Ce qui a échappé à ces désastres se retrouve dans les différents dépôts publics et dans quelques familles.

A la fin du dernier siècle, en 1778, le gouvernement commença à s'occuper des archives, et en fit faire un inventaire. Des personnes compétentes qui ont consulté attentivement cet inventaire publié en 1791, ont constaté avec regret la disparition de nombreux volumes de manuscrits qui existaient à cette époque. De combien d'autres pièces importantes nos historiens n'ont-ils pas regretté la destruction, par exemple, d'une partie du *Journal des Jésuites* perdue à jamais pour les lettres.

Heureusement il se trouva des hommes dévoués qui ont empêché une destruction totale. On commençait alors à s'occuper d'histoire. Nos écrivains Smith, Bibaud et Christie eurent besoin de consulter les archives pour nous donner leurs premiers

travaux, et ils constatèrent des lacunes regrettables. D'autres rendirent des services non moins éminents en réunissant les matériaux dispersés de notre histoire, et en sauvant de la destruction des manuscrits précieux. Les noms vénérés de Jacques Viger et de Faribault se présentent naturellement à notre mémoire, car personne n'a fait autant qu'eux dans l'intérêt de l'histoire; toute leur vie a été consacrée aux antiquités canadiennes et à éclaircir nos annales. Honneur et reconnaissance à ces chercheurs infatigables qui nous ont conservé et légué tant de travaux qui sans eux seraient aujourd'hui perdus!

Dans le même temps, la Société Littéraire et Historique de Québec, fondée dans un but tout à fait patriotique et national, s'occupait spécialement des documents historiques, et prenait de bonne heure les moyens de les réunir. Vers 1835, elle faisait à cet effet en Europe des démarches qui furent d'abord peu fructueuses.

Nos voisins, grâce à l'entremise du ministre des Etat-Unis, étaient plus heureux. M. Brodhead nommé agent pour se procurer des documents relatifs à l'état de New-York, fit copier (1841-44) 80 volumes de manuscrits. La législature décida de les faire imprimer *in extenso*, et le résultat a été 10 volumes in-40, collection précieuse pour l'histoire de l'Amérique.

La Société Littéraire et Historique fit copier de la collection Brodhead 17 volumes, qui comprennent la correspondance officielle des gouverneurs français avant la conquête. Elle obtint également 6 volumes d'extraits des documents de Londres (*Colonial Correspondence*), provenant de la même collection.

Grâce à une allocation du gouvernement, cette société avait déjà publié plusieurs manuscrits historiques fournis par le colonel Christie, lord Durham et l'abbé Holmes. Elle réimprima les voyages de Jacques-Cartier, devenus très-rares, collectionna cinq autres volumes de manuscrits importants, plusieurs volumes d'archives judiciaires, etc. Tels sont, en résumé, les premiers services rendus par cette institution, la plus ancienne des sociétés savantes du Canada. Avouons cependant que dans tous ces travaux la plus large part de mérite revient à M. Faribault, notre antiquaire canadien.

L'accès aux archives de Paris étant devenu plus facile, le gouvernement canadien chargea, en 1845, l'hon. M. Papineau, alors en Europe, de faire copier des manuscrits qui ont été déposés dans la bibliothèque du Parlement et dans celle de la Société Historique de Québec.

Plus tard, en 1851-52, M. Faribault chargé d'une mission officielle en Europe, fit copier des archives des divers minis-



tères la suite de la correspondance des gouverneurs du Canada sous le gouvernement français. Ces 24 volumes, qui renferment une foule de pièces importantes pour l'histoire de la domination française, sont déposés à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa. Il y a encore dans cette bibliothèque d'autres manuscrits intéressants dont on trouve la liste dans le catalogue des ouvrages sur l'Amérique publié en 1858. Ce dernier travail que nous devons à M. Gérin-Lajoie, est fait avec le plus grand soin, et contient non seulement le titre des pièces manuscrites de la bibliothèque du Parlement mais aussi de celle de la Société Littéraire et Historique.

Depuis 1858, on a réuni seize autres volumes de manuscrits, comprenant entre autres la correspondance du gouverneur Simcoe, et divers documents recueillis en France par le R. P. Martin.

Le 8 juin 1853, les législateurs, tout en ordonnant la réimpression des édits et ordonnances, firent une autre démarche qui ne me paraît pas avoir été mise à exécution. Ils adoptèrent une résolution déclarant qu'il y a dans nos archives nombre de documents qui méritent d'être imprimés, et prièrent le gouverneur d'en faire un choix, de les faire imprimer et distribuer pour l'information du public.

Jusqu'à ces dernières années nous ne voyons pas que le gouvernement ait pris d'autres mesures à l'égard des archives. Cependant il a favorisé les institutions qui se sont occupées des annales du pays. C'est ainsi que la Société Littéraire et Historique de Québec a pu continuer la publication de manuscrits intéressants sur la guerre de la Conquête et sur celle de l'Indépendance, travaux qui sont dûs principalement à M. LeMoine, l'un de ses membres les plus zélés.

Elle vient d'imprimer, grâce à son digne président, M. James Stevenson, le commencement d'une série de documents sur la guerre de 1812.

Guidé par un si bel exemple, l'Institut Canadien de Québec a pu lui aussi publier plusieurs volumes de ses annales qui renferment des travaux sérieux sur notre histoire. Nous espérons qu'il n'en restera pas là, et qu'il pourra mettre bientôt sous presse quelques documents importants. Qu'il n'hésite pas à faire des sacrifices dans ce sens, car ces publications sont le plus beau titre de gloire de nos institutions littéraires.

La Société Historique de Montréal s'est également procuré une collection de manuscrits précieux, et en a publié plusieurs, entre autres le volume intitulé: Le règne militaire. Ce document préparé par M. Jacques Viger, a été complété et imprimé par M. l'abbé Verreau.

Inutile de constater que M. Verreau s'est montré le digne continuateur de M. Viger

en réunissant une foule de matériaux sur l'histoire de la période anglaise et en commençant l'impression de ses volumes si précieux sur la guerre de l'Indépendance. S'il est des travaux qui méritent la reconnaissance et l'encouragement du public, ce sont bien ceux-là. Ce savant pourra, sans doute, continuer son œuvre patriotique et recevoir du gouvernement l'aide nécessaire.

Nous devons ajouter à sa louange que sa collection de manuscrits est peut-être la plus complète du Canada. Elle se compose d'un grand nombre de volumes reliés et d'autres pièces qui viennent pour la plupart de M. Jacques Viger et de sir L.-H. LaFontaine. Ces manuscrits il les a obtenus ou fait copier à ses propres frais. M. Verreau possède encore une des plus belles bibliothèques d'ouvrages sur l'Amérique, une collection de portraits historiques unique dans son genre et des albums d'une grande valeur. Pour toutes ces collections, il s'est imposé et impose encore des sacrifices pécuniaires considérables, il s'est voté à un travail pénible.

Lorsqu'en 1873, le gouvernement fédéral décidait de s'occuper des archives, il faisait une excellente démarche en chargeant une personne aussi compétente d'aller faire des recherches dans les archives de l'Europe. Le rapport de M. Verreau prouve que le choix a été bon.

Après avoir dit un mot des collections intitulées: *Bouquet, Haldimand et Dorchester Papers*, et des autres documents du *British Museum* et de la Société Royale, M. Verreau donne la liste des pièces qu'il a examinées au *Public Record office* sous le titre de *Colonial Correspondance, Québec*. Cette masse de documents "d'une grande valeur historique dont il serait difficile de faire un choix," comprend la période de 1759 à 1778, et forme avec les collections *Haldimand* et *Dorchester* qui en sont la suite, les sources historiques de cette époque si obscure et que nos historiens n'ont fait qu'ébaucher.

Il y a deux ans, je commençais moi-même sur cette époque une étude dont une partie, celle de la guerre de l'Indépendance, a été publiée avec pièces justificatives. J'ai été frappé du petit nombre de ressources mises à notre disposition, malgré les documents publiés récemment par l'abbé Verreau et par les sociétés historiques. Le rapport de M. Verreau et celui de M. Brymmer ont été une révélation pour moi, et m'ont contraint d'arrêter mes travaux jusqu'à ce qu'il me soit permis de consulter les documents de Londres. Impossible, sans cela, d'étudier et d'approfondir l'histoire de ces temps.

M. Verreau a ensuite visité les archives nationales de Paris, celles de la Bibliothèque Nationale et du Ministère des affaires étrangères. Partout il a noté un certain

nombre de documents historiques sur le Canada et certaines autres parties de l'Amérique, ignorés ou peu connus.

C'est surtout au Ministère de la marine que se trouvent les archives les plus importantes pour l'histoire de la Nouvelle-France. C'est de là qu'on a tiré les collections de la bibliothèque du Parlement d'Ottawa et de la Société Littéraire et Historique. M. Verreau constate de plus qu'il reste encore des pièces importantes à copier, et il a étendu ses recherches sur ce qui n'avait pas été analysé.

M. Verreau termine son rapport en nous parlant des autres documents répandus en différents endroits de la France et de ceux de la Bibliothèque Impériale de Saint Pétersbourg.

Il regrette de n'avoir eu que quelques mois pour faire ces recherches. "Ce sont des années, dit-il, qu'il faudrait employer à un semblable travail, mais je puis espérer que plusieurs accompliront ce qu'un seul n'a pu faire."

Même sans aller à l'étranger, nous avons ici un travail immense à faire pour connaître toutes nos sources historiques. Depuis leur fondation, les communautés et nos autres institutions ont conservé pieusement leurs registres et leurs correspondances.

Notons en particulier les archives de l'Archêvêché de Québec qui sont importantes non-seulement pour l'histoire religieuse du pays mais pour l'histoire civile et politique. L'occasion m'a été offerte d'en parcourir plusieurs volumes, et j'ai jugé quelques documents si importants, que j'ai demandé la permission de les copier pour moi-même.

Au Séminaire de Québec se trouvent une trentaine de cartons de manuscrits, dont plusieurs ont une grande valeur historique et sont consultés par nos écrivains. On prépare, depuis deux ans, un catalogue qui, une fois terminé, sera d'une grande utilité pour les recherches.

Mentionnons en passant les manuscrits des Ursulines, de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et ceux de la Société Littéraire et Historique, dont nous avons déjà parlé assez longuement.

Le principal dépôt d'archives à Québec se trouve au bureau du Régistrare, à l'Hôtel du Gouvernement. Les documents se rapportant à la domination française forment un grand nombre de volumes, entre autres les registres du Conseil supérieur, les registres d'Intendance, les édits, arrêts et déclarations.

Tous ont une si grande importance que nous devrions en avoir une deuxième copie, qui serait mise dans un autre dépôt, dans la crainte que le feu ne détruise un jour cette unique collection.

Le magnifique travail de M. Lareau sur les archives nous donne d'amples détails

sur ces pièces et sur celles du règne militaire. On peut consulter le même travail relativement aux archives déposées au Palais de Justice de Montréal, et qui remontent à la fondation de cette ville, et à celles qui concernent le règne militaire.

La Société Historique de Montréal possède, comme je l'ai dit, des manuscrits précieux, entre autres des copies tirées de la collection Haldimand. Les archives du Séminaire de Saint-Sulpice et des Dames de la Congrégation sont importantes à plus d'un titre.

Le dépôt des archives d'Ottawa est aussi considérable. A part les manuscrits déjà cités de la bibliothèque du Parlement, il y a les registres du Conseil privé, ceux du Secrétariat d'Etat, du bureau de l'Agriculture, etc.

Depuis 1872, à la demande de personnes influentes, un dépôt d'archives a été établi au bureau d'Agriculture et des Statistiques. Ce département contient déjà 40,000 lettres et pièces originales, au nombre desquelles sont des documents relatifs au gouvernement civil et militaire jusque-là déposés à Halifax, et de précieuses relations antérieures à la déclaration de l'Indépendance. Ces papiers ont été classés et mis en ordre par M. Brymner dans des chambres à l'épreuve du feu. M. Brymner chargé d'aller examiner les archives des provinces maritimes et celles de Londres, avant la mission de M. Verreau, a fait des rapports intéressants sur ces documents.

Outre cela combien de manuscrits importants se trouvent dans nos principales familles; par exemple, la correspondance de nos hommes d'Etat, de nos dignitaires ecclésiastiques et civils, dont copie pourrait être obtenue et placée dans nos dépôts d'archives ou dans les bibliothèques des législatures.

Voilà un résumé de ce que nous possédons en fait d'annales historiques et des travaux exécutés jusqu'à ce jour. Mais avant de tirer des conclusions, citons quelques exemples de ce qui a été fait à l'étranger dans le but de faciliter les recherches historiques.

En France, quels soins le gouvernement, les communautés et les sociétés savantes n'ont-ils pas donnés à la conservation des archives? On a fait en 1782 une liste des dépôts qui existaient alors au nombre de 1225.

On avait antérieurement (1764) examiné ces dépôts et copié plus de 50,000 pièces manuscrites qui forment une des plus belles collections de la Bibliothèque Nationale. Non content de cela, on étendit les recherches à l'étranger et l'on se procura 120 volumes in-folio de documents en Angleterre; 50 volumes de lettres des Papes relatives à l'histoire de France; 220 volumes furent tirés des archives des Pays-Bas.

Et qui ne connaît la masse énorme des

Documents inédits de l'histoire de France, collection de plus de 60 volumes in-40 publiée par le ministre de l'Instruction Publique ?

En Belgique, le gouvernement a pris un intérêt tout particulier à la conservation des archives. De 1834 à 1862, il a publié 5 gros volumes in-40 des inventaires de diverses collections; il fait aussi paraître chaque année plusieurs volumes de coutumes des diverses parties du pays.

En Angleterre, on a réuni dans un vaste édifice à Londres, les archives publiques dispersées dans une foule d'endroits différents. Le *Public Record Office*, construit à l'épreuve du feu, reçoit les documents qui ont plus de vingt ans d'existence. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de leur garde et de leur classification, et ils publient chaque année plusieurs volumes de catalogue ou table analytique (*Calendar*).

Aux Etats-Unis, on a fait des efforts immenses pour augmenter les collections de documents historiques. Les Américains semblent mettre plus de soins que nous à se procurer des manuscrits qui concernent spécialement le Canada. En effet, la législature de l'Etat de New-York n'a-t-elle pas traduit et imprimé des documents dont nous avons des copies originales depuis vingt ans, fait qui n'est pas à notre honneur et que je regrette de constater? L'exemple de l'Etat de New-York a été suivi par plusieurs autres Etats. Chaque gouvernement a mis les archives sous la garde du bibliothécaire de l'Etat, qui, pour cela, reçoit une forte rémunération. Cet officier les classe et en imprime un catalogue.

A Washington, chaque département a aussi ses archives. Mais les documents d'un intérêt général sont sous la surveillance du président lui-même, qui accorde la permission de les consulter et d'en prendre des copies. Le gouvernement fédéral a publié, sous le titre de *American archives*, une masse de documents historiques, qui comprennent 9 volumes in-folio.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour chercher des précédents. La Nouvelle-Ecosse nous en offre un digne à imiter. En 1857, la législature, sur la proposition de M. Howe, décida de faire une collection des annales historiques de cette province, et le résultat a été la réunion, en 1864, de 200 volumes de manuscrits que l'on a classés et catalogués, et d'un volume imprimé, qui contient les pièces les plus précieuses. Ce volume a paru en 1869.

Maintenant grâce à la mission de M. Verreau, aux recherches et aux travaux de MM. Brynner, Lareau, Miles et autres, nous sommes suffisamment renseignés sur la nature et l'importance des manuscrits historiques que recèlent les archives du Canada et de l'Europe.

Il ne reste plus qu'à prendre des mesures

pour nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres pays.

I. La première démarche serait de faire copier sans délai par des personnes compétentes toutes les pièces qui nous manquent. Pour cela le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec pourraient se partager l'ouvrage. Le premier obtiendrait la correspondance des gouverneurs anglais, les collections du *Public Record Office*, les *Haldimand*, *Dorchester Papers* et les autres manuscrits de Londres qui sont d'une absolue nécessité pour l'histoire après la conquête.

II. Le gouvernement de Québec se chargerait des documents de Paris qui n'ont pas encore été copiés et les déposerait à Québec qui est déjà le dépôt principal des archives françaises. Québec comme ville historique et française, avec ses vieilles institutions et ses bibliothèques, devrait posséder de préférence cette collection, et de plus avoir une copie de tous les autres documents qui se rattachent à la domination française et à la Province de Québec. Le dépôt pourrait rester au bureau du Régistrare de la Province qui possède déjà la plus grande collection des anciennes archives.

III. Un dépôt général d'archives serait établi à Ottawa pour y recevoir tous les documents épars dans les divers ministères fédéraux du Conseil Privé, du secrétaire d'Etat, du Bureau d'Agriculture, etc. Il serait très important d'y avoir aussi une copie de certaines séries précieuses de nos manuscrits originaux, par exemple, des Registres du Conseil Supérieur, de crainte que le feu ne détruise un jour l'unique copie que nous possédons à Québec. Le dépôt fédéral pourrait rester au Bureau d'Agriculture et des Statistiques que le gouvernement a spécialement chargé de réunir les documents épars du Canada.

IV. Un employé serait chargé de faire un inventaire ou catalogue des documents déposés dans les départements publics, les institutions littéraires et les communautés. Cet inventaire serait imprimé, contiendrait un résumé de chaque pièce et indiquerait l'endroit où elle est déposée.

V. Les législatures entreprendraient la publication de quelques collections importantes, par exemple la correspondance officielle des gouverneurs français, que l'Etat de New-York a fait en partie traduire et imprimer, la correspondance des premiers gouverneurs anglais et les collections *Haldimand*, *Dorchester*, etc.

VI. On encouragerait d'une manière encore plus libérale les sociétés littéraires disposées à publier des annales et des manuscrits. Chaque société a parmi ses membres des hommes dévoués qui se chargent volontiers de ce travail, et cela sans rémunération. En même temps cette aide permettrait aux sociétés d'augmenter leurs

bibliothèques et de former des musées d'antiquités canadiennes et d'histoire naturelle, et, par conséquent, aiderait beaucoup au développement de la littérature et des sciences.

VII. On favoriserait spécialement ceux qui ont en mesure d'entreprendre de grandes publications historiques, dans le genre des *Relations des Jésuites*, du *Journal des Jésuites*, des documents sur la guerre américaine de l'abbé Verreau, du *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, des grandes histoires du Canada, etc. Le gouvernement achèterait un certain nombre d'exemplaires de ces ouvrages si importants et les mettrait à la disposition des bibliothécaires des législatures, pour être échangés avec les bibliothèques des pays étrangers; ceci, loin d'être une charge au public, serait d'un grand bénéfice, car on obtiendrait ainsi des publications d'une plus grande valeur, et on répandrait des ouvrages qui feraient connaître le Canada à l'étranger.

Voilà les humbles propositions que j'ose soumettre à votre bienveillante considération. Nous avons tous intérêt à les faire accepter et à augmenter ainsi la série de nos annales. La tâche est immense, il faut se l'avouer, mais c'est en redoublant d'ardeur, c'est en multipliant nos recherches chacun de notre côté, c'est en poussant nos investigations jusqu'à leurs dernières limites, que nous parviendrons à un bon résultat. C'est par un semblable travail que nous découvrirons chaque année de nouvelles pièces pour l'histoire.

Si nous, littérateurs et historiens, nous pouvons faire quelque chose isolément, quelle influence n'exerceront pas les associations littéraires et les sociétés savantes? C'est à elles de donner le mouvement. Leurs travaux passés sont une garantie de leurs travaux et de leurs succès futurs.

Permettez-moi, messieurs, en terminant, d'espérer un grand bien des conventions littéraires inaugurées par l'Institut Canadien d'Ottawa. Elles mettront plus d'union entre les écrivains, les feront travailler dans un même but, avec une organisation commune au développement de la littérature nationale. Il faudra donc les répéter, et j'ose croire que Québec trouvera un jour l'occasion de vous réunir dans ses murs hospitaliers. Vous pourrez alors constater les progrès faits depuis cette Convention.

Telle est, messieurs, la tâche patriotique que nous devons poursuivre, et si nous unissons tous nos efforts, nos hommes d'État finiront par céder à des demandes si justes. Comptons surtout sur le patriotisme de nos jeunes ministres fédéraux et locaux. Eux, au début de leur carrière administrative, dans la force de l'âge, sont plus en état que tout autre de faire quelque démarche active pour compléter

les annales de notre histoire. Sans aucun doute, ils recevront en cela l'appui et l'approbation de tous les hommes politiques.

Quand il s'agit d'une question si vitale, nous devons nous placer sur un terrain neutre où les passions de parti, les divisions de races soient bannies. Mais si ces annales intéressent même les races étrangères, elles nous touchent de plus près, nous Canadiens d'origine française. N'hésitons pas à faire notre part de cette tâche, nous guidant sur les travaux des Viger, des Faribault, des Laverdière, qui ont été les premiers pionniers dans le travail gigantesque qu'ils nous ont tracé. Si nous ne dominons pas dans les choses matérielles, sachons au moins conserver la place que nous occupons dans les travaux de l'esprit.

### Calendrier Historique.

AVRIL.

(Suite.)

- 19—Vendredi—Vendredi-Saint—Mort de Mgr. Larigué, 1er évêque de Montréal, en 1840.
- 20—Samedi—St. Vincent Ferrier — Naissance de Napoléon III. en 1808.
- 21—Dimanche—Pâques—Congrégation N. D. fondée à Montréal, en 1650.
- 22—Lundi—SS. Soter et Caius—Premier bateau à vapeur d'Europe à New-York, en 1838.
- 23—Mardi—St. Georges—Naissance de Shakespeare en 1594.
- 24—Mercredi—St. Fidèle—La Russie déclare la guerre à la Turquie, en 1877.
- 25—Jeudi—St. Marc—Parlement brûlé à Montréal, en 1849.
- 26—Vendredi—SS. Clet et Marcellin — Invention des armes à feu, en 1380.
- 27—Samedi—Patronage St. Joseph—La première terre labourée en Canada, en 1628.
- 28—Dimanche—St. Paul de la Croix—York (auj. la ville de Toronto) pris par les américains, en 1813.
- 29—Lundi—St. Pierre—Incendie dans la rue St. Urbain, Montréal, où dix personnes (dont 6 pompiers) perdirent la vie, en 1877.
- 30—Mardi—Ste. Catherine de Sienne—Mort de Mario de l'Incarnation, 1re Supérieure des Ursulines de Québec, en 1672.



## LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 18 Avril 1878.

### La Semaine Sainte.

La semaine qui précède la solennité de Pâques,—dit l'auteur des *Fêtes Chrétiennes*,—a reçu des chrétiens différentes appellations qui prouvent combien elle était placée haut dans leur esprit.

Tantôt ils la nomment : *semaine sainte*, *grande semaine*, *semaine pénale*, et *semaine d'indulgence*.

Dans la primitive Eglise, les jeûnes étaient plus longs et plus austères que dans le reste du Carême ; je lis dans l'*Histoire des Fêtes de l'Eglise* : "Parmi les fidèles il y en avait qui passaient la semaine sans manger. Les autres étaient quatre jours de suite ; les autres, trois ; d'autres, deux seulement."

Comparons nos austérités à celles des premiers chrétiens, et puis, si nous l'osons, plaignons-nous.

Après la belle cérémonie des palmes, le lundi et le mardi saints paraissent froids ; rien ne les distingue des autres jours ; seulement, dès qu'on fait quelques pas dans les églises, on voit plus de monde que de coutume près des confessionnaux ; et puis les lévites qui sont chargés d'orner et de parer les autels commencent déjà les apprêts du *tombeau*, ou *reposoir*, où l'hostie consacrée le jeudi doit être déposée sous un voile de drap d'or, en mémoire de l'ensevelissement du Sauveur, et de son repos de trois jours dans le sépulcre.

### JEUDI SAINT.

Avant de porter au *tombeau* ou *reposoir* l'hostie qui doit être celle du jour où l'on ne consacre pas, l'évêque officiant vient s'asseoir en face d'une table dressée vers le milieu du sanctuaire. Alors des diacres et sous-diacres apportent de grandes urnes, qu'ils déposent en face du pontife, crosse en main et mitre en tête ; ces urnes sont remplies de l'huile qui va être sanctifiée et bénite.

Huiles saintes destinées aux enfants

qui naissent et aux malades qui meurent aux prêtres que l'on voue à Dieu et aux rois que l'on sacre et que l'on couronne.

Huiles saintes qui coulent sur nous, et à notre entrée dans la vie et à la sortie du monde ; *Saint Carême* au baptême et à la Confirmation, et *Extrême-Onction* à la mort.

Toutes les fois que j'ai assisté à la bénédiction des saintes huiles,—continue l'auteur,—j'ai été vivement préoccupé en voyant l'évêque prier sur elles pour y faire descendre l'esprit de Dieu. Je me demandais lequel d'entre nous sera le premier oint de cette huile ? sera-ce un frère ? un ami ? sera-ce moi-même ? Oh ! quand ces pensées-là se glissent dans votre esprit, les cérémonies de l'Eglise vous semblent doublement saintes. Les pensées graves sont sœurs des pensées salutaires.

Quand l'office du matin est terminé, quand la procession qui a conduit la sainte hostie est revenue au sanctuaire où Dieu n'est plus ; quand les grandes dames de la ville sont apostées aux portes de l'église, quêtant pour les pauvres ; alors tout le peuple chrétien quitte ses demeures et s'en va faisant les *stations* dans toutes les paroisses.

Dans les rues qui mènent aux églises, il y a grande foule ; mais nulle part il n'y a de bruit ni de tumulte ; une même pensée religieuse a mis tout ce monde en mouvement ; et parmi les hommes et les femmes qui circulent ainsi dans la ville, il en est plusieurs qui prient en marchant et qui ont le chapelet à la main.

Cet usage de faire des *stations* remonte très-haut dans les temps passés : les chevaliers quittaient autrefois leur épée, et de nobles dames marchaient nu-pieds dans les rues pour accomplir cet acte de piété,

La *dévotion du chemin de la croix*, qui est aujourd'hui très-recommandée aux fidèles, est un souvenir de cette voie sainte que nos pères suivaient humblement le Jeudi et Vendredi saints.

### VENDREDI SAINT.

Voici venu le jour de la grande tristesse chrétienne, le jour que les cloches n'annoncent pas, le jour où les autels n'ont pas de sacrifices, le jour où les sanctuaires sont en deuil et en retentissent que de lamentation, le jour où les mères disent à leurs petits enfants :

Anjourd'hui, "le bon Dieu est mort ; il faut que vous fassiez aussi pénitence, et que vous rompiez le pain sec avec nous." Car en cette journée, le deuil n'est pas seulement à l'entour des autels, mais il doit être encore dans les maisons chrétiennes. Et ce n'est pas assez qu'il n'y ait plus de cantiques dans les églises ; il faut qu'il n'y ait plus de joie au foyer.

Dans les capitales, toujours si agitées et si bruyantes, quand vient la grande journée de tristesse, on s'aperçoit peu que les sonneries des églises ont cessé depuis la veille. Mais dans les villes de province, ce silence des cloches a quelque chose de lugubrement solennel ; quelques horloges publiques aussi se taisent, et l'on dirait que le temps ne va plus, parce que Dieu est mort.

Rien ne frappe plus l'âme de tristesse que l'aspect de nos églises. Le matin du Vendredi saint, la couleur violette n'a plus semblé assez de deuil ; c'est du noir, du noir, comme pour nous autres mortels, que l'on a étendu sur l'autel de Dieu immortel. C'est sur le drap mortuaire des chrétiens que le crucifix est exposé aux adorations.

#### SAMEDI SAINT.

Quand on s'est enfoncé dans les profondeurs de la grande semaine, quand on a laissé aller son esprit aux inspirations que les cérémonies, que les offices de ce temps font naître, on est vraiment comme accablé de tant de grandeur.

Les psaumes qu'on a lus, les hymnes qu'on a entendu chanter, les lamentations d'Isaïe et de Jérémie que l'on a écoutées, ont nourri notre âme d'émotions fortes et de grandes pensées. On a pour ainsi dire vécu avec les prophètes et les rois d'Israël ; on s'est élevé avec eux bien au-dessus des choses de la terre, et l'on éprouve quelque peine à revenir aux paroles vulgaires de la vie.

Mais le *Samedi saint* nous fait rester encore dans ces hautes régions ; peu de jours dans l'année chrétienne sont aussi remplis de symboles que celui-ci.

L'Église honore en ce jour le repos mystérieux que Jésus-Christ a gardé dans le sépulcre, et rappelle en même temps la descente aux enfers du vainqueur de la mort, alors qu'il alla retirer des ténèbres des limbes les âmes des patriarches et des justes qui avaient attendu et annoncé le Messie.

#### PAQUES.

Enfin, voici le jour qu'a fait le Seigneur, le grand jour, le plus grand des jours chrétiens, le jour de DÉLIVRANCE ! Aussi, il y a dans l'air, au-dessus des cités, au-dessus des campagnes, comme un grand cantique, comme un hymne de joie qui résonne.

Dès la première aube du matin, les cloches ont joyeusement annoncé la fête. La terre, depuis quarante jours enveloppée de pénitence et de deuil, ressuscitée aussi à la joie ; et chacun sort de sa demeure avec ses plus beaux habits. Ce jour-là, nos plus vastes églises sont trop petites ; car les plus indifférents, en cette sainte journée, se croient dans l'obligation de venir à leur solennité. Il est vrai que la religion y a déployé toutes ses pompes ; les autels ont repris leur magnificence, leurs bouquets de fleurs, leurs reliquaires, leurs chandeliers d'or ; plus de voiles sur les saints, plus rien qui cache les anges adorateurs.

Tout l'office respire l'allégresse et l'enthousiasme.

L'orgue résonne, et les chants de la Résurrection se multiplient : *O Filii et Filiae,..... Célébrons ce grand jour!.....* avec quels chants de foi, les fidèles répondent : *Alleluia! Alleluia!*

Tel est brièvement l'historique des imposantes solennités de la *Semaine Sainte!*

#### Succès d'un Canadien à Paris.

Notre compatriote M. Alfred Désève, dont le public d'Ottawa a pu admirer le talent au concert de la fête Saint Jean Baptiste, il y a trois ans, vient de faire ses débuts de virtuose devant un public d'élite, à la Salle Hertz, à Paris, le 15 février dernier.

Le tout Paris artiste et littéraire s'était donné rendez-vous au concert donné par le Maestro Ferraris avec le concours de Mlle Croelli, et MM. Hensen, Bernard et Mercuriali pour la partie vocale et de MM. Désève, Holman et Del-Ponte pour la partie instrumentale.

Pour la première fois un violoniste canadien paraissait à Paris devant un auditoire véritablement aristocratique. La salle était comble.

Voici les morceaux exécutés par M. Alfred Désève :

1o.—*Andante et Allegro*, de la Sonate dédiée à Kreutzer.—Bethoven.

20.— Fantaisie pour Violon, sur l'*Hymne Autrichien de Haydn*—Léonard.

30.— Prélude de Bach, (*Ave Maria*) de Gounod (Pour violon, deux pianos et chant)—par Mlle Croelli, MM. Ferraris, Del-Ponte et Désève.

Des applaudissements frénétiques et trois rappels récompensèrent le jeune artiste. Le lendemain Mlle Albani lui adressait le billet suivant :

Monsieur,

« Meilleurs compliments et plus sincères félicitations pour votre beau succès si bien mérité. J'écris à mon frère pour le lui dire. »

EMMA ALBANI.

M. Paul DeCazes de son côté lui écrivait ceci :

Paris, 18 Février, 1873.

Mon cher Désève,

« Permettez-moi de vous féliciter de vos succès de vendredi soir. J'aurais voulu que tout le Canada fut présent pour être témoin des applaudissements que le public artistique qui composait la salle, ne vous a pas marchandés, et nous, vos compatriotes, qui sommes allés vous entendre, avons eu droit d'être flattés de la manière dont vous avez été accueilli. Rappelé trois fois pour un début sur une scène sérieuse, à Paris, il faudrait être exigeant pour desirer d'avantage.

Bien cordialement à vous,

P. DECAZES.

## MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Mde. E. Panet.

Nous annonçons, avec un sentiment de profond chagrin, la mort de Mde Henriette de Lotbinière-Harwood, épouse du lieutenant-colonel, l'honorable C. Eugène Panet, député du ministre de la milice et de la Défense, qui a succombé à une douloureuse maladie de quatre mois de durée, et qui laisse une famille nombreuse et jeune pour la regretter. Elle n'était âgée que de trente-six ans. Depuis qu'elle réside à Ottawa elle s'est attiré les sympathies générales tant par son bon cœur, son amabilité et sa piété exemplaires que pour les autres qualités qui

distinguent la famille à laquelle elle appartenait. Un cercle très-étendu de parents et d'amis, en cette ville et dans la province de Québec, prendra part à la douleur du colonel Panet qui est l'un de nos citoyens les plus estimés. Les funérailles ont eu lieu hier, mercredi, à l'église St. Joseph, avec beaucoup de pompe et un concours immense de personnes d'Ottawa et de la province de Québec.

Nous empruntons à l'*Événement* le *Communiqué* suivant :

MDE. EUGÈNE PANET.

Vendredi, 12 avril.

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de Mde Eugène Panet, née Marie Henriette Cornélie de Lotbinière-Harwood.

Cette dame d'une distinction si vraie, d'un esprit si doux et si aimable, cette épouse aimée et heureuse, cette mère au cœur si tendre et si sensible aux tendresses, cette chrétienne de tant de foi, cette sainte brûlante de charité, est morte hier. La main divine a cueilli une âme qui s'était formée pour le Paradis.

Elle n'a pas d'histoire : sa vie s'est écoulée, du berceau à la tombe, sans autre bruit que la renommée involontaire d'une vertu éminente. Faite par sa naissance, sa beauté, son alliance avec un époux digne d'elle, pour briller dans tout l'éclat des fêtes du monde, elle n'a voulu y paraître que dans de courts moments, et avec toute la grâce sérieuse de la femme chrétienne.

Elle est morte après quatre mois de souffrances inouïes.

Résignée, mains jointes, l'âme en prière, c'est en cherchant des yeux le ciel, qu'elle a reçu la secousse de la mort. « O vous qui êtes là,—a-t-elle murmuré—tenez-vous autour de moi : quand je ferai un signe, priez Dieu qu'il m'admette dans son paradis..... » Et aussitôt ses mains remuèrent.....

La mort, en effaçant sur ce visage sans couleur la trace des souffrances, a mis aux lèvres un sourire distinct, quelque chose de doux comme une consolation.

# Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska (sta.).....	Louis Foisy
Ancienne-Lorette.....	George Dufresne
Asion Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul.....	O. A. Clément
Béancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	L. H. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Pascal Morin
Boucherville.....	L. Normandin
Broughton-Est.....	Louis Beaudoin
Buckingham.....	Thos. Déchène, Inst.
Cacouna.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallée
Champlain.....	Nap. Hardy, M. de P.
Canrobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Théséphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Côteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Deschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Préfontaine
Écureuils.....	P. Pagé, M. de P.
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Havre-aux-Maisons.....	I. Mad. P. L. Joncas
Hébertville.....	N. P. Gagné
Hull.....	M. S. Dumontier
Hochelaga.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	M. S. Jolin
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Milet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Bayreanceville.....	A. C. Tétu
Lanzon [Village].....	P. A. Bourget
Longueuil.....	F. X. Valade
Mascouche.....	J. O. Lamarche
Matbaie.....	Elie Auger, N. P.
Matane.....	T. P. Paradis
Meunmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Maria.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac.....	Cœur. Joseph Parant
N.-D. du Lac St. J.....	Israël Dumais, N. P.
Popolis.....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M.D.
Pointe aux Tremb.....	N. Blais
Pointe du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy.....	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weillbrenner
Stanford.....	Messire. ME Janelle
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Ste Agathe.....	A. Marié
St. Aimé.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	P. Fortier
St Antoine.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Elie Martin
St Augustin.....	M. C. East
St Alban.....	Sifroid Leclerc
St Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Prud. Lainesse
St Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. J. Marcotte
Ste. Anne.....	Isaël Dufresne, Inst.
St Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St Casimir.....	F. X. Gingras
St Césaire.....	J. E. Gaboury
Ste Claire.....	J. E. LeRoy
St Cyrille.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	G. Crépeau
St Charles.....	Joseph Montminy
Ste Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St Denis.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtremanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St Fabien.....	V. Roy
Ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Félix Belleau
St Flavie, [Stat.].....	Ant. Bérubé
St François du Lac.....	P. R. Robillard
St Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St. George.....	F. X. Roy
St Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	H. Meroier
Ste Hénédine.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	G. Michaud
St Henri.....	Bilbert Roy
St Hermas.....	Benj. Beauchamp
St Honoré.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St Hugues.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	J. de Labroq.-Taché
St Isidore.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	J. E. Ecrement
St Jacques le Min.....	J. O. Poirier
St Janvier.....	D. Desrochers
St Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizanne
St Joseph.....	Dlle Anais Arcan
St Joseph.....	T. Samson
St Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. I. LeCavalier, M.D.
St Léon.....	S. Lesage
St Lin.....	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague.....	D. Vachon
St. Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St. Malo.....	Moïse Roy
Ste Marguerite.....	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévêque
St Maurice.....	G. E. Bistodeau
St Michel.....	Dr. E. S. Belleau, M.D.
St. Moïse.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	P. M. Pacaud
St Placide.....	B. J. Bertrand
St Pie.....	M. D. Meunier
St Pierre les Becs.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St. Raphael.....	P. C. A. Fournier
St R. des Aulnais.....	George Gagnon
St Roch.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Damasse Roberge
St Sébastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Léon Perrault
St Sulpice.....	J. Royal
St Tite.....	J. N. Buist
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St Thomas Pierv.....	H. Pitt
St Valérien.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.....	Joseph Paré
St Valier.....	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Ls. Triganne

## ONTARIO.

Pembroke.....	Dr. J. A. Desloges
Sandwich.....	Alb. Bondy, Ins
St. Eugène.....	

## MANITOBA.

Winnipeg.....	J. P. M. Lecourt,
---------------	-------------------

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bouctouche.....	G. A. Girouard
Carquette.....	Théot. Blanchard
Caron Brook.....	Théodore Pelletier
Edmundston.....	Geo. A. Bois, M. du P.
Memramcook.....	A. M. Vienneau
Petit Rocher.....	O. Turgeon, March.
Shédiac.....	Calixte Galland

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare.....	Dr. A. P. Landry, MD
Cité d'Halifax.....	
D'Écoussé.....	R. Benoit, Insp. d'E.

## ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....	I. O. Arsenaull, M.P.P.
-----------------	-------------------------

## ÉTATS-UNIS.

Aurora.....	Louis Raymond
Concord.....	Chs. Pelissier
Chicago.....	
Chippewa Falls.....	Ludger Gaudet
Danielsonville.....	L. J. Tetrault
Détroit.....	E. Racicot
Fall River.....	Nap. Milotte
Fond du Lac.....	Nicolas Lamouche
Grosvenordale.....	F. B. Laffronière
Marquette.....	Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton.....	A. Ménard
Nashua.....	Joseph Landry
Springfield.....	W. Proulx
St. Albans.....	Dr. G. Thibault, M.D.
St. Louis.....	Md. A. Boislinière.
Vermillionville.....	
Woonsoket.....	
Worcester.....	
Ware.....	A. E. Dansereau

## FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris
--



# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU Foyer les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1<sup>re</sup> Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à  
STANISLAS DRAPEAU.

## CHANTS D'ÉGLISE.

Un *Sanctus*, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue est mis en vente à l'imprimerie du *Foyer Domestique*.

Aussi  
**Prosternez-vous !** Carthique pour l'Elevation.—Grand Chœur avec Duo.

**PRIX :—50 Cents** pour 12 copies.  
Ottawa, 1er Juin 1877.

[9e Année.]

## LA GAZETTE DES FAMILLES,

*Revue Religieuse, Littéraire, et Agricole.*

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette *Revue*, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'Abbé E. GUILMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT : Canada...\$1.00 par année.  
Etats-Unis. 1.10 do.  
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

■ Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

## Nouvel Etablissement D'ÉPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Coins des rues Cathcart et Dalhousie  
OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

**Eaux de Vie** de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,

**Old Tom Gin,**

**Whisky Ecossais,**

**Champagne Mousseux,** par chopine et demi gallon,

**Curaçao,**  
**etc., etc.**

AUSSI

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

**A. DeGUISE.**

Ottawa. Février 1878.

## Ed. PHILBERT, AVOCAT,

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE

PAR LE

**Chemin de Fer Montréal  
Ottawa et Occidental.**

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS  
Pour Hull et les Stations  
intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.  
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.  
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.  
Gérant.

## F. Martineau, PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,  
Peintures,  
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1878.

## C. B. MAJOR, AVOCAT, PAPINEAUVILLE, PQ.

IMPRIMERIE

DU

**Foyer Domestique.**

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.